

Mesotrione Herbicide en pâte humide

FABRICATION

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

GARANTIE :

Mésotrione79 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS AU PRODUIT**

ATTENTION



POISON

ATTENTION – IRRITE LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **27832**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **90 kg**

Syngenta Canada, Inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3

Téléphone : (519) 836-5665

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

En cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau, appliquer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS AU PRODUIT.

Peut irriter les yeux.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Ne pas porter de chaussures contaminées.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans des égouts, des lacs, des cours d'eau, des étangs, des estuaires ou d'autres plans d'eau.

ENTREPOSAGE

Toujours entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et les semences. Ne pas utiliser ni entreposer ce produit à proximité de la chaleur ou de flammes nues.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants conformément à la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non visés.

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.